

Rite des enfants spéciaux chez les Songye en République Démocratique du Congo: Cas des enfants jumeaux - Etude onomastique

[Rite of special children amongst the Songye in the Democratic Republic of the Congo: The case of the twins - Onomastic Study]

Jean Pierre DIPUMBA¹ and B. MUKUNA NYEMBO²

¹Institut Supérieur Pédagogique de Kabinda, Département de français linguistique et langues africaines BP.69, (ISP), Kabinda, RD Congo

²Institut Supérieur des Sciences de santé de Croix Rouge, Section des Sciences infirmières, BP. 12.1494 ISSS/CR, Kinshasa, RD Congo

Copyright © 2016 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The birth of twins among the Songye people is at the origin of a particular rite considered necessary to ensure their growth and a stable life in the family. This rite is a special time of the design point of view of pregnancy, childbirth, newborn meal output motherhood, life in the courtyard or family and the enthronement of these children in the community. This study is carried out in the Democratic Republic of Congo (DRC), in the province of Lomami territory of Lubao, Tshofa sector. The survey method supported by the unstructured interview technique in an approach to oral tradition provided the framework for the necessary information.

KEYWORDS: Special Children, Children twins, twins Rite.

RESUME: La naissance des jumeaux chez le peuple Songye est à l'origine d'un rite particulier estimé nécessaire pour garantir leur croissance ainsi qu'une vie stable dans toute la famille. Ce rite constitue un moment particulier du point de vue conception de la grossesse, accouchement, repas de nouveau-nés, sortie de la maternité, la vie dans la cour ou en famille ainsi que l'intronisation de ces enfants dans la vie communautaire.

Cette étude est réalisée en République Démocratique du Congo (RDC), dans la province de Lomami, territoire de Lubao, secteur de Tshofa. La méthode d'enquête soutenue par la technique d'interview non structurée dans une approche de la tradition orale a servi de cadre pour obtenir les informations nécessaires.

MOTS-CLEFS: Enfants spéciaux, Enfants jumeaux, Rite de jumeaux.

1 INTRODUCTION

Le rite est compris comme un ensemble de cérémonie en usage dans une communauté religieuse. C'est aussi un ensemble de pratiques qu'un individu ou groupe d'individus met en pratique afin de communiquer avec l'invisible (Dictionnaire Robert).

Le peuple Songye pratique le rite comme moyen favorable d'atteindre le mystère de la nature, les morts et même Dieu. Les rites diffèrent par leur nature, selon les circonstances.

Chez les Songye, les Jumeaux sont les enfants, deux, trois ou plus qui sont nés d'une même couche. Ils sont appelés « Mapasa », (Mpsa) ; ba « Bilolo » ou encore « ba Buanga » [1].

Le premier terme (Mapasa) dérive d'une langue variante de Kisongye, le Kilande. Dans le Kilande « Kupasa » signifie souffrir, peiner. Ce qui revient à dire que le parent qui accouche des jumeaux subit le calvaire [1]. Car il adopte un mode de vie différent des autres.

Par glissement de sens le terme « Mapasa » renvoi à d'autres réalités, arbres ou tout autre objet que la nature a placé de façon contigüe.

1.1 SIGNES ANNONCIATEURS

Alors qu'ils sont dans le sein de leur mère les jumeaux annoncent souvent leur naissance en famille par certains signes. Les parents peuvent constater qu'ils sont enduits de la chaux du côté gauche ou droit. Ou bien remarquer tout simplement une couleur blanchâtre sur leurs corps comme s'ils étaient dans un endroit poussiéreux.

Parfois l'un des parents à qui est donné le don de rêve va recevoir en songe le message de la naissance des jumeaux avant que ces enfants ne viennent au monde. Cette dernière possibilité est souvent mise en doute parce que la plupart des gens refusent de croire un rêve ou tout simplement n'y font pas attention.

Pour être clair, lorsque les jumeaux sont nés, l'enfant qui vient au monde en première position porte le nom de NGOYI. Ce terme vient de la langue Kanyoka. Chez le Kanyoka, on écrit sans voyelle finale, NGOY qui signifie esprit de Dieu. Tandis que MUKONKOLE dérive du verbe de la langue Kisongye KUKONKUELA qui signifie insister. Mukonkole est un enfant issu de l'insistance lors de l'accouchement [2].

1.2 LE REPAS

Lorsque la femme accouche des jumeaux, elle ne doit rien manger avant que l'on ait donné quatre poules reparties équitablement de la manière suivante : deux du côté de mari et deux autres du côté de la femme.

Ces poules sont soigneusement préparées dans les casseroles nouvellement achetées, où l'on ne peut pas préparer d'autres mets. Une fois la viande cuite, seuls les anciens « Pamba » (ce sont les parents ayant accouché des jumeaux qui ont grandi) et d'autres jumeaux peuvent manger la consommer.

Contrairement à l'allaitement maternel exclusif de bébé prôné par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) durant six mois [3], les jumeaux sont obligés de prendre le premier repas le jour même de leur naissance [1].

1.3 LA SORTIE DE LA MATERNITÉ

Après que les nombrils se soient détachés, on ne se déplace avec les jumeaux qu'après l'obtention d'une permission. Cette permission qui ne pas verbale elle est souvent matérielle ; c'est-à-dire les parents de nouveau-nés remettent une somme d'argent que l'on appelle « Mbùló » aux anciens. Ce sont ces derniers qui vont amener les enfants jusqu'à leur domicile.

Le lendemain, les anciens parents des jumeaux viennent construire « Lùtândà. Ceci est une haie de forme rectangulaire ou carré construite devant la maison où logent les jumeaux. De deux côtés opposés de la haie, on suspend deux casseroles contenant les écorces de l'arbre que l'on appelle NAKIBANGO [2].

Cet arbre joue le rôle de l'anti paludéen et un bon antiseptique pouvant protéger les enfants contre certains germes.

1.4 LA VIE DANS LA COUR

La construction de la haie laisse entrevoir la vie de la cour royale. Ainsi les « Pamba » sont obligés de recruter dans la famille du mari ou de la femme les personnes pouvant seconder la mère des jumeaux dans la vie ménagère ou dans les autres sollicitations des enfants [4].

Chaque femme ou chaque jeune fille recrutée pour cette fin recevra un nom ; puis ce nom sera en rapport avec la fonction exercée.

C'est pourquoi, on distingue chez le Songye :

« Pamba Mika » ; celle qui s'occupe de la lessive des couches des jumeaux qu'on appelle Mikaya.

« Pamba Mboko » celle-ci est une messagère ; elle est chargée d'aller chercher ou remettre les objets dont les pamba ont besoin.

« Pamba Matakoto » ; elle est chargée de transporter les enfants chaque fois que leur maman est occupée [1].

A l'apparition de la nouvelle lune, tous les occupants de Lutanda (haie construite devant la case où logent, les jumeaux) entonnent une chanson au pas de danse puis le lendemain matin on endort les nouveau-nés dans un van et on le traîne jusqu'à « Kibundulu » (endroit où l'on jette les ordures) et on leur applique la cendre. Il convient de signaler que dans cette société, la cendre joue le rôle d'un antiseptique) [1].

1.5 LA PRATIQUE DE KÀMPULÈ

Cette pratique, qui est la dernière dans les rites des jumeaux, est considérée comme une condition sine qua non pour que les jumeaux soient considérés comme affranchis. Le Kàmpulè est une étape la plus importante qui marque la fin du cérémonial qui concerne les jumeaux. Elle nécessite une préparation sérieuse car elle est couteuse.

Les préparatifs de cette cérémonie doivent être annoncés plusieurs mois avant. Pour y parvenir, les membres de deux familles doivent chercher soixante-quatre poules (nombre choisi au hasard parce qu'il est toujours divisible par deux jusqu'à la fin. Si l'on veut dépasser ce nombre, on ne peut prendre que cent vingt-huit.

Qui est invité à cette cérémonie ?

Tous les membres de deux familles sans distinction et tous les Pamba du village et des villages environnants. La cérémonie commence la veille. A ce moment-là, les parents des jumeaux concernés et leurs enfants restent cachés dans une pièce où les gens ne peuvent pas les voir. Et ils sont enduits du Kaolin et assis sur une natte. Cette pratique s'appelle « Kutuèla mu màlàlò » ce qui se traduit par « entrer dans les rameaux ». Entre temps dehors ce sont les chants et les danses pour saluer cette grande journée.

Le lendemain, les femmes immolent toutes les poules à la main sans utiliser aucun instrument tranchant puis en dispersant les plumes dans la parcelle. L'unique position recommandée lors de cette opération est la station debout, car on exhibe la danse au son du tam-tam crépitant.

Tout se passe dans une ambiance fébrile avec animation des cornières. Après le repas, tout le monde vient s'attouper devant la case où logent les jumeaux et leurs parents, une case où l'on a placé provisoirement les enfants se ferme par une porte en bambous en dessous de laquelle on pourra sortir les enfants.

Dans la foule, il y aura deux personnes pour se disputer l'enfant que l'on sortira premier de la case. Selon la coutume des Songye, c'est Mukonkole qui, d'habitude vient au monde en seconde position que l'on sort avant. Coiffés des chapeaux en peau de léopard ou de Guépard, on sort tous les enfants et on les transporte sur les épaules.

De leurs côtés les parents sortent l'un avec un drap enroulés autour de la taille et tenant dans ses mains un rameau et une branche de « Etungulu » (un végétal) et l'autre, la mère avec un rameau dans sa main et un malaxeur au bout duquel est enroulée une étoffe de raphia trempée dans le Kaolin ; c'est la procession qui commence à travers toutes les rues du village.

Cette marche se fait sous la conduite d'un guide. A chaque dizaine de mètre, on trempe une gerbe de raphia dans un bol contenant de l'eau ; dans laquelle sont imbibées les feuilles d' « Eposha » (littéralement : tranquillisant ou) ; puis on asperge la foule. Ceci se fait en vue de purifier la foule et d'atténuer tout maléfice ou toute mauvaise pensée. Lorsqu'on arrive à la bifurcation la horde double le rythme et au besoin y traîne quelques minutes. Après avoir traversé toutes les rues du village, la foule arrive enfin chez le chef comme point de chute où les jumeaux et leurs parents seront reçus sur le revers de la natte.

La présence des jumeaux dans un foyer affecte même l'appellation des enfants issus de la couche qui les précède où qui les suit. L'enfant qui précède les jumeaux s'appellera « Kilómbólà » tandis que celui qui les suit obtient le nom de « Kábiká » [1].

2 FONCTION A TRAVERS LES RITES

Pour être plus au moins complet, nous allons survoler certaines fonctions liées aux rites des jumeaux. A travers les rites, les Songye communique avec son semblable, avec les esprits et avec la nature entière.

2.1 FONCTION DIDACTIQUE

Par cette fonction, la société forge les âmes de ses membres, perpétue sa culture et son modèle sociale par l'association de ses composantes [5,6,7]; elle repère presque dans la totalité les genres surtout les proverbes, les contes, les énigmes, les chansons, les devises et les jeux verbaux. [8]

Lorsque les jumeaux viennent au monde, ils appartiennent à la société. C'est la raison pour laquelle les rites des jumeaux est une manifestation à travers cette communauté, ils sont considérés chez les Songye comme chefs.

2.2 FONCTION LAUDATIVE

Ce mot vient du latin « Laudare » qui signifie louer, exalter. Lorsque les jumeaux sont encore jeunes, on glorifie non les actions accomplies mais les potentialités qui sont dans leur être, les mérites que la nature leur a conférés. La fonction laudative se rencontre surtout dans les chansons [8,11].

2.3 FONCTION THÉRAPEUTIQUE

La thérapeutique est une partie de la médecine qui étudie et utilise les moyens pour guérir ou soulager les maladies. Cette technique est exercée par la communauté par l'utilisation des formules rituelles et les incantations expiatoires.

Jadis, les gens avaient leur façon de traiter les maladies et éviter les épidémies car les centres de santé et les hôpitaux étaient rares.

Quant aux jumeaux, on construit une haie devant la case où logent les enfants pour empêcher les entrées intempestives. C'est une façon de sécuriser les enfants dont les organismes n'ont pas encore développé le système de défense.

De deux côtés opposés de la haie, on suspend deux casseroles contenant une quantité d'eau. Cette eau aidant la mère de jumeaux à se laver les mains chaque fois qu'elle revient de quelque part. Cette vieille pratique rejoint le système en vogue du lavage des mains au savon prôné par l'Organisation Mondiale de la Santé pour diminuer les risques de propagations des maladies de mains sales [9,10]. C'est dans cette optique que l'observance de cette pratique fait penser à la fonction thérapeutique.

3 CONCLUSION

En définitive, nous avons tracé en grandes lignes les rites des jumeaux tel que observés dans quelques tribus chez les Songye. Tout compte fait, l'enfant pour qui on utilise une feuille ou une racine d'un arbre pour la survie ou pour qui on observe quelques interdits pour la naissance ou la croissance hormis les cas de maladies, est un enfant spécial. Cette considération lui confère un cachet spécial et lui donne un statut particulier.

REFERENCES

- [1] KABAMBA NKAMANYI : *Art et Culture Songye*, Saint Paul 1993
- [2] NSOMUE T. : *Bulumbwe tradition initiatique : cas du Zaïre*, Lubumbashi, 1986
- [3] OMS : *Allaitement maternel exclusif* ; Genève, 2013.
- [4] MUBENGAYI : *Initiation africaine et initiation Chrétienne*, Léopoldville, 1966
- [5] NZUZI MADIYA F.: *Les Symboles dans les cultures Africaines*, in *Zaïre Afrique* n°187 Septembre 1984.
- [6] NZUZI MADIYA F.: *De l'oralité à l'écriture*, in *Notre libraire*, n°44, 1978
- [7] NZUZI MADIYA F.: *Symbole dans les cultures Africaines* in *Selta*, Louvain la neuve, 1986
- [8] KETELOOT : *Littérature Africaine, la Poésie traditionnelle*, Paris, Ferdinand Natan (SD)
- [9] OMS et al: *Lutte contre la fièvre hémorragique Ebola en Afrique : mesures d'hygiène*, 2014.
- [10] ENOT : *Littérature orale Africaine*, Yaoundé, Saint Paul, 1978.
- [11] SMET AJ. : *Philosophie Africaine, texte choisi*, Kinshasa, PEU, 1975
- [12] GRIART : *La langue française de la grammaire au style*, Bruxelles, 1970